

**Services de bien-être et
moral des Forces
canadiennes**

États financiers
31 mars 2018

Le 10 octobre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Bien non publics des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	15 418	20 038
Comptes clients	19 150 147	6 506 189
Charges payées d'avance	423 221	465 676
	<u>19 588 786</u>	<u>6 991 903</u>
Immobilisations (note 4)	<u>1 195 461</u>	<u>2 211 941</u>
	<u>20 784 247</u>	<u>9 203 844</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 636 416	4 033 152
Produits différés	2 701 339	1 313 900
Avances du Fonds central des Forces canadiennes (note 5)	2 597 008	14 878 418
	<u>10 934 763</u>	<u>20 225 470</u>
Actif net		
Non affecté	-	(20 077 999)
Affecté à l'interne (note 6)		
Personnel (public)	6 687 990	6 191 133
Assurance	3 161 494	2 865 240
	<u>9 849 484</u>	<u>(11 021 626)</u>
	<u>20 784 247</u>	<u>9 203 844</u>

Approuvé par le conseil des Biens non publics,



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Produits		
Frais d'utilisation des services (note 8)		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 341 883	3 327 873
Financière SISIP	754 208	738 066
Fonds des bases et escadres/mess	664 768	659 142
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000	350 000
Administration du régime de retraite	165 000	165 000
	<u>5 275 859</u>	<u>5 240 081</u>
Contributions		
Contribution de CANEX	3 150 000	3 150 000
Contribution de Financière SISIP	5 000 000	5 000 000
Contribution du FCFC	11 556 159	9 032 232
Autres produits	437 706	441 969
	<u>20 143 865</u>	<u>17 624 201</u>
	<u>25 419 724</u>	<u>22 864 282</u>
Charges		
Services des FNP		
Services organisationnels	807 278	1 077 244
Comptabilité des FNP	4 874 668	4 888 238
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	8 200 375	5 103 431
Services de gestion des ressources humaines (RH)	3 487 890	3 499 866
Programme d'assurance consolidé	770 690	857 571
Programmes de soutien du personnel (PSP)	228 215	250 402
	<u>18 369 116</u>	<u>15 676 752</u>
Programmes		
Reconnaissance des FC	709 751	919 939
Carte UneFC	945 339	603 381
Commandites	404 254	759 917
Sports nationaux	119 448	105 045
Conseil International du Sport Militaire (CISM)	95 145	97 647
	<u>2 273 937</u>	<u>2 485 929</u>
Distributions		
Subvention de CANEX et de la Financière SISIP pour le bien-être et le maintien du moral	4 368 091	4 340 100
SEA Grant	112 326	99 291
	<u>4 480 417</u>	<u>4 439 391</u>
	<u>25 123 470</u>	<u>22 602 072</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des résultats... *suite*

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Produits nets de fonctionnement des FNP avant le Personnel (FNP)	<u>296 254</u>	<u>262 210</u>
Personnel (FNP) (note 10)		
Produits	16 134 688	15 101 442
Gain sur la réduction de valeur du montant à payer au FCFC	23 893 001	-
Charges	<u>(19 949 690)</u>	<u>(17 401 796)</u>
	<u>20 077 999</u>	<u>(2 300 354)</u>
Produits nets (charges) des FNP	20 374 253	(2 038 144)
Produits nets des programmes publics (annexe A)	<u>496 857</u>	<u>1 483 079</u>
Bénéfice net (perte) de l'exercice	<u>20 871 110</u>	<u>(555 065)</u>

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

				2018	2017
		Affecté à l'interne			
	Non affecté \$	Personnel (public) \$	Assurance \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	(20 077 999)	6 191 133	2 865 240	(11 021 626)	(10 466 561)
Bénéfice net (perte) de l'exercice	20 077 999	496 857	296 254	20 871 110	(555 065)
Solde à la clôture de l'exercice	-	6 687 990	3 161 494	9 849 484	(11 021 626)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Bénéfice net (perte) de l'exercice	20 871 110	(555 065)
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	1 179 150	643 292
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients	(12 643 958)	2 547 679
Charges payées d'avance	42 455	1 897
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 603 264	128 013
Produits différés	1 387 439	-
	<hr/>	<hr/>
	12 439 460	2 765 816
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(162 670)	(1 319 989)
Activités de financement		
Avances du Fonds central des Forces canadiennes	(12 281 410)	(1 439 689)
	<hr/>	<hr/>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(4 620)	6 138
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	20 038	13 900
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	15 418	20 038

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

1 Nature des activités

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes des Biens non publics (BNP), les programmes remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SBMFC relèvent du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

Les SBMFC appuient les activités des BNP, notamment la comptabilité, la gestion de l'information et la technologie de l'information, la gestion des ressources humaines des fonds non publics et les services organisationnels. Les SBMFC versent des subventions et des contributions en vue d'améliorer les programmes et les activités des BNP destinés à la communauté militaire dans toutes les localités. Les programmes financés par les fonds publics incluent les programmes de bien-être et de maintien du moral et de soutien aux familles des militaires. La responsabilité de l'administration des activités des SBMFC incombe au directeur général – BNP, et elle lui est déléguée par le CEMD.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SBMFC sont exemptés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2 Principales méthodes comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) (note 1).

Comptabilisation des produits

Les frais d'utilisateurs et les contributions d'autres entités, dont la direction relève du conseil des BNP et dont l'administration de programmes, de services et d'activités de bien-être est assurée par les SBMFC, sont facturés et comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

En plus de ces produits provenant d'apparentés, les SBMFC offrent également des programmes de soutien pour le compte de l'État (ministère de la Défense nationale ou « MDN »). Le niveau de soutien accordé aux SBMFC par l'État est défini au chapitre 5 du manuel du MDN A-PS-110-001/AG-002 – Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes. Ces montants sont comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel les programmes de soutien ont été offerts pour l'État.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées initialement au coût, puis amorties selon le mode linéaire comme suit :

	Taux
Matériel informatique	17 à 24 %
Immeubles	5 %
Mobilier de bureau	12 %

Instruments financiers

La trésorerie et les avances du Fonds central des Forces canadiennes sont d'abord comptabilisées, puis évaluées à leur juste valeur.

Tous les autres instruments financiers sont ensuite évalués au coût amorti.

Avantages sociaux futurs des employés

Les SBMFC participent au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (le « Régime »), qui est un régime interentreprises contributif à prestations déterminées. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, l'ensemble des employés des SBMFC est admissible au Régime.

Les cotisations des SBMFC au Régime sont comptabilisées à titre de régime de retraite à cotisations déterminées puisque l'information manque pour les calculer à titre de régime de retraite à prestations déterminées. Pour cette raison, les cotisations des SBMFC au Régime font partie des charges dans l'état des résultats. L'actif du Régime n'est pas comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les NCCOSBL, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants d'actif et de passif présentés ainsi que sur les montants présentés des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et des charges durant l'exercice.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la durée de vie utile des immobilisations, la valeur de réalisation nette des comptes clients et le montant des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour la période visée.

3 Instruments financiers et gestion des risques

Les SBMFC sont exposés à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque des SBMFC ainsi que des concentrations de risques.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Les SBMFC n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés pour se prémunir contre ses risques.

Risque de crédit

Les SBMFC sont exposés au risque que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers. Le risque de crédit provient surtout de la trésorerie et des comptes clients des SBMFC. Ils passent en revue régulièrement les montants à percevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les SBMFC éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements liés aux passifs financiers, qui se composent en grande partie de comptes fournisseurs, de passifs liés à la paie et de charges à payer.

Les SBMFC se prémunissent contre ce risque en ayant suffisamment de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie ou, au besoin, en évaluant le montant du crédit disponible du FCFC pour s'acquitter de leurs obligations actuelles. En outre, la direction établit des estimations budgétaires et des estimations de trésorerie pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin dans l'avenir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers varient par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des taux de change.

Essentiellement, toutes les opérations des SBMFC sont en dollars canadiens. Les SBMFC ne sont conséquemment pas exposés au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Les SBMFC ne possèdent pas d'instruments financiers qui portent intérêt. Les SBMFC ne sont ainsi pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés sur le marché.

Les SBMFC ne sont pas exposés à l'autre risque de prix.

Changements relatifs aux risques

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels les SBMFC sont exposés par rapport à l'exercice précédent.

4 Immobilisations

	2018		2017	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Matériel informatique	9 160 045	8 286 696	873 349	1 859 890
Immeubles	572 879	261 086	311 793	338 068
Mobilier de bureau	284 212	273 893	10 319	13 983
	10 017 136	8 821 675	1 195 461	2 211 941

La charge d'amortissement globale pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élève 1 179 150 \$ (643 292 \$ en 2017).

5 Avances du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)

Les avances du FCFC ne portent pas intérêt. Le FCFC et les SBMFC relèvent tous deux du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP. La responsabilité de l'administration des activités du FCFC et des SBMFC incombe au directeur général – Biens non publics, et elle lui est déléguée par le CEMD.

6 Actif net affecté à l'interne

a) Personnel (public)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés de maternité et d'autres coûts de personnel. Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, financée par l'État, qui assure la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les fonds remboursés par l'État et les coûts réels de personnel a été inscrit à ce compte affecté.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

b) Assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnités des FNP fondés sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise autoassurée à 1 000 000 \$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

7 Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au régime de retraite à prestations déterminées du Personnel des FNP (le « Régime »). La quote-part des cotisations au Régime payées par les SBMFC s'élève à 5 473 415 \$ (5 499 371 \$ en 2017) et est comprise dans la catégorie des charges correspondante de l'état des résultats des FNP et de l'État.

L'évaluation actuarielle préparée en date du 31 décembre 2017 selon les principes de continuité du régime et de solvabilité démontre l'information suivante au sujet du Régime.

	2017 \$	2016 \$
Juste valeur des actifs du Régime	355 840 148	318 135 946
Obligation au titre des prestations constituées	<u>(260 814 000)</u>	<u>(243 028 000)</u>
Surplus	<u>95 026 148</u>	<u>75 107 946</u>

Selon le principe de la continuité du régime, cette évaluation compare la valeur des actifs du Régime par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au titre des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 87 900 000 \$ (73 400 000 \$ en 2016).

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (liquidation), le Régime est censé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées conformément aux règles d'imposition en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 29 300 000 \$ (41 300 000 \$ en 2016).

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation actuarielle du Régime sera effectuée le 31 décembre 2018.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

8 Opérations entre apparentés

Les BNP, tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale*, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes et sont administrés pour leur compte par les SBMFC. Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de deux divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP) et les Services commerciaux (Économats des Forces canadiennes [CANEX] et Financière SISIP).

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tels l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics.

Les produits et les charges estimatifs des BNP se situaient à environ 440 000 000 \$ et 436 000 000 \$ respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2018, et les avoirs nets, à 784 000 000 \$ au 31 mars 2018. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, les SBMFC ont facturé à d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé.

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant.

						2018	2017
	CANEX \$	Financière SISIP \$	FCFC \$	Bases/ escadres/ mess \$	Administration du Régime \$	Total \$	Total \$
Comptabilité	1 896 486	155 386	350 000	209 224	165 000	2 776 096	2 751 524
Services de gestion des RH	634 332	198 816	-	-	-	833 148	830 403
GI/TI	561 125	394 196	-	9 251	-	964 572	957 339
Programme d'assurance consolidé	249 940	5 810	-	446 293	-	702 043	700 815
	3 341 883	754 208	350 000	664 768	165 000	5 275 859	5 240 081

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

9 Produits et charges bruts

Les états financiers présentent les produits et les charges publics et non publics. Les produits et les charges bruts combinés sont les suivants :

	2018 \$	2017 \$
Produits bruts	197 538 645	168 557 737
Charges brutes	200 560 535	169 112 802
	<hr/>	<hr/>
Perte nette de l'exercice	(3 021 890)	(555 065)

10 Personnel (FNP et État)

Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser aux SBMFC les coûts de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés de maternité et d'autres coûts de personnel.

Au cours de l'exercice, les SBMFC ont réduit de 23 893 001 \$ la valeur du montant à payer au FCFC. Cette réduction est liée à des paiements spéciaux de solvabilité du régime de retraite et à d'autres coûts du Personnel des FNP, qui représentent un total de 23 900 000 \$, engagés par les SBMFC entre l'exercice clos en 2011 et l'exercice clos en 2018.

11 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Annexe A – État des résultats des programmes publics

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Produits		
C108 - Soutien aux familles des militaires	34 353 900	28 286 412
C109 - Programmes de soutien du personnel (PSP)	91 013 932	75 123 975
Promotion de la santé	6 590 580	6 505 472
Autres fonds publics	4 489 427	2 405 452
Anciens Combattants Canada – projet pilote du CRFM	1 908 745	1 397 651
	138 356 584	113 718 962
Charges		
C108 - Soutien aux familles des militaires	34 353 900	28 286 412
C109 - Programmes de soutien du personnel (PSP)		
Quartier général (QG) des SBMFC	2 678 494	2 212 233
Gestion des PSP - QG et bases/escadres	8 510 379	8 080 266
Conditionnement physique et sports militaires	33 921 366	30 477 802
Gestion des mess	2 810 382	2 077 623
Spécialistes de la condition physique en réadaptation	22 774	773 059
PSP pour les opérations de déploiement	1 590 157	1 005 542
Soutien aux familles des militaires	5 105 414	3 612 061
Projet Accès	250 852	81 346
Éducation et counselling financiers de la Financière SISIP	2 845 322	2 806 031
Régime d'assurance mutilation accidentelle	900 000	-
Gestion de CANEX	5 412 512	2 390 425
Comptabilité des FNP	7 961 190	7 269 142
Gestion des RH des FNP	4 367 135	4 405 055
GI/TI	8 017 544	4 581 691
Services organisationnels	6 250 619	5 210 699
LIAE	141 000	141 000
Promotion de la santé	6 590 580	6 505 472
Autres fonds publics	4 718 219	2 405 452
Anciens Combattants Canada – projet pilote du CRFM	1 908 745	1 397 651
	138 356 584	113 718 962
Produits nets de fonctionnement et de gestion des programmes publics avant l'élément ci-après	-	-
Personnel (État) – montants imputés à l'actif net affecté à l'interne (notes 6 et 10)		
Produits	17 627 650	16 873 051
Charges	17 130 793	15 389 972
	496 857	1 483 079
Produits nets de fonctionnement des programmes publics	496 857	1 483 079

